

**DEMANDE DE PRIMES POUR LE PERSONNEL DES ECOLES**

**P. 2**

**LA CAP DE PROMOTION INTERNE TRES ATTENDUE**

**P. 3**

**COSAT : LICENCIEMENT DU DIRECTEUR !!!**

**ANNEXE**

Retrouvez-nous sur



# Le pouvoir d'achat des fonctionnaires au ralenti

**DOSSIER**

**P. 2**

## PPCR

Les premiers décrets d'application concernant la catégorie B sont sortis...

## GIPA

Cette indemnité censée permettre le maintien du pouvoir d'achat face à l'inflation...



Les salaires annuels moyens nets en EQTP (en équivalent temps plein) sont plus faibles dans la FPT que dans le privé



Une rentrée chargée, pour les fonctionnaires aussi !!

PPCR, RIFSEEP, GHT\* ...

Beaucoup de sigles pour un seul objectif : réduire les coûts du service public et les salaires des agents. Pour FO ça a toujours été clair : **Il ne peut y avoir de République sans Service Public.**

Au sein de la Collectivité, c'est « copié-collé » :

## E dito

**Pascal Maynaud**

Secrétaire Général

Syndicat Force Ouvrière - Toulouse

la réduction des coûts nous impacte toutes et tous, quel que soit le service ou la Direction.

### RAPPEL

PPCR = 46 Millions d'économie au détriment de NOS carrières  
GHT = 1 Milliard d'économie au détriment de NOTRE santé  
Gel du point d'indice depuis 2010 = 7 Milliards d'économie au détriment de NOS salaires

FO s'acharne pourtant à marteler à l'Administration :

- L'épuisement des agents du fait du non remplacement des départs en retraite : absentéisme de plus en plus important.

- Les réorganisations qui s'enchainent à un rythme effréné, contribuant au malaise grandissant des agents, premiers concernés mais aussi premiers impactés.

Nos conditions de travail se détériorent jour après jour et seules certaines organisations syndicales semblent s'en préoccuper.

**FORCE OUVRIERE** fera toujours partie des syndicats qui refusent les mesures néfastes pour nos carrières, nos salaires et nos conditions de travail.

## GIPA

### Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat

Créée en 2008, prolongée cette année encore (décret du 27 juin 2016), cette indemnité est censée permettre le maintien du pouvoir d'achat face à l'inflation.

Son calcul s'effectue sur une période de quatre années et permet de comparer le taux d'inflation à l'évolution du traitement brut de l'agent. Entre 2010 et 2016, le recours à la GIPA était d'autant plus important que les salaires des fonctionnaires étaient bloqués (gel du Point d'indice depuis 2010).

Si le traitement brut (Indice majoré) augmente, même de quelques points, l'écart entre l'évolution de nos salaires et le coût de la vie se réduira.

Ainsi :

- La transformation des primes en points d'indices,
- Le dégel (même minime) du point d'indice,

**sont deux facteurs qui diminueront le nombre de bénéficiaires de la GIPA ainsi que les montants versés.**

## En bref

### ECOLES

#### Demande de primes

Toujours soucieux du principe d'équité, le syndicat FO demande à l'administration les primes dont les collègues des écoles devraient bénéficier. Si vous aussi manipulez des produits « dangereux », contactez-nous. Suivez notre demande sur notre site – rubrique « actions ».

## Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations



Refusé depuis la 1<sup>ère</sup> heure par FO, les premiers décrets d'application concernant la catégorie B sont sortis... et appliqués !!

Ainsi TOUS les agents de catégorie B qui devaient prendre leur échelon entre le 14/05/2016 et le 31/12/2016 ne le prendront qu'en 2017 (à la durée maxi). Les agents de maîtrise demeurent eux classés en catégorie C. Malgré les promesses de certaines organisations syndicales, le grade n'est pas classé en catégorie B !!

Si vous préférez avoir une information vérifiée et sûre, contactez-nous !!

### PPCR en chiffres

Catégorie C : durée de chaque grade + 48 mois

Catégorie B : durée de chaque grade + 55 mois en moyenne

Salaires : -17.500 euros sur l'ensemble de la carrière d'un agent de catégorie C (et autant d'économie pour les collectivités)

Pour l'ensemble des 500.000 agents de catégorie C : 1 milliards d'économies.

Si l'on rapproche ce chiffre des 14 milliards d'euros de baisse de dotation de l'Etat aux collectivités locales, nous comprendrons très vite que le protocole PPCR n'a qu'un seul but, compenser les baisses de dotation et donner aux collectivités les moyens de pouvoir continuer à investir, sur le compte de la carrière des agents...

## + D'INFOS

sur

[fo-municipauxtoulouse.com](http://fo-municipauxtoulouse.com)

### DOSSIER PPCR

## HARMONISATION DU REGIME INDEMNITAIRE DES TECHNICIEN

**FO Métropole et FO Ville de Toulouse** ont alerté M. De Lagoutine, élu en charge du personnel, dans un courrier commun en début d'été pour demander la revalorisation du Régime Indemnitaire attribué aux agents Techniciens de nos deux collectivités.

Pour rappel, alors que les grades de Rédacteur, Animateur, ou encore Assistant de conservation sont dotés de 6000 euros annuels, le grade de Technicien bénéficie lui de 4860 euros seulement !! Pourquoi une telle différence de traitement ? Alors que, grâce au Nouvel Espace Statutaire de la catégorie B, tous ces grades bénéficient des mêmes grilles indiciaires ?

Réponse de l'Administration : Dans le cadre de la mise en place de la RIFSEEP, FO sera convié à des réunions de travail pour étudier ce dossier. Notre courrier ainsi que la réponse sont disponibles sur notre site – rubrique « actions ».

## PUERICULTRICES

En charge du dossier depuis près de deux ans maintenant, FO déplore l'absence d'avancée sérieuse en ce qui concerne la revalorisation du Régime indemnitaire attribué aux Puéricultrices (catégorie A) de la Ville de Toulouse. Directrices de crèches, en charge des enfants, des familles, des auxiliaires de puériculture, des agents techniques et des Educateurs de Jeunes Enfants, elles bénéficient d'un régime indemnitaire de catégorie B.

Une réunion d'information syndicale pour l'ensemble des Puéricultrices de la Ville de Toulouse aura lieu sous peu à la permanence FO. En l'absence d'avancée sérieuse depuis deux ans, et la patience des agents ayant aussi ses limites, cette rencontre déterminera la suite que les agents veulent donner à nos démarches.

## INSTANCES



## CT

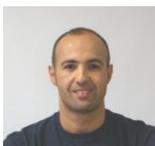
### La réorganisation continue...

Lors du Comité Technique du 20 septembre, le syndicat FO s'est positionné favorablement sur l'évolution de l'organisation de la Direction Générale Adjointe des Affaires Culturelles, ainsi que sur la dissolution de l'EPIC Office de Tourisme et la création d'une Agence d'Attractivité. En revanche, nous nous sommes abstenus concernant l'évolution de l'organisation de la Direction des Systèmes d'Information. + sur notre site, rubrique instances

## UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE



Pascal Maynaud  
Secrétaire Général



Belkacem Ouarrag  
Secrétaire Général Adjoint  
et Elu CAP



Dominique Milan  
Secrétaire Générale Adjointe  
Référente Education



André Falba  
Elu CT



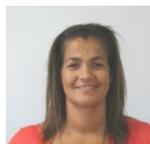
Alain Coutanceau  
Elu CT



Brigitte Roux  
Représentante CHSCT



Hocine Tlemcani  
Représentante CHSCT



Farida Ouarrag  
Référente Education



Daniel Dias  
Secrétaire Général Adjoint  
Groupement Départemental

L'équipe des permanents FO Toulouse au complet !

Tous unis pour une efficacité reconnue dans tous les services municipaux

 05 61 22 24 41

## CAP

La prochaine CAP de Promotion interne aura lieu le 19/10/2016.

Elle portera sur les promotions internes (passage de C à B, de B et A mais aussi au grade d'Agent de maîtrise). Contactez-nous pour une étude approfondie de votre dossier afin que nous puissions vous défendre avec sérieux et pertinence le jour J.

## CHSCT

### L'Administration doit mieux faire !

Dans le cadre du CHSCT, FO est régulièrement et trop souvent interpellé par les collègues dans les services (signe que les conditions de travail sont loin d'être optimales).

Ainsi, des alertes en matière de sécurité, de santé au travail, de risques professionnels sont relayés, après constitution d'un dossier complet, par les représentants CHSCT à M. De Lagoutine, Président de la Commission ainsi qu'aux services compétents de la DRH.

Un seul objectif: améliorer, améliorer et améliorer encore.

Cependant, nous constatons et déplorons un manque cruel de réactivité de l'Administration face à des situations parfois urgentes voire dangereuses pour les agents. La qualité de la prise en considération de nos alertes est indépendante de notre volonté, d'autant que nous n'avons toujours pas eu à ce jour, et depuis bientôt 2 ans, le bilan du suivi (réaménagements, travaux, mise en conformité, qualité de vie au travail, etc.) de l'ensemble

## TITULARISATION DES AGENTS CONTRACTUELS

La loi Sauvadet du 12/03/2012 (qui a permis la titularisation d'agents contractuels) est prolongée de 2 ans.

Ainsi, de nombreux agents contractuels (CDD et CDI) qui remplissent les conditions fixées, pourront **devenir titulaires** de la Fonction Publique Territoriale.

Vous souhaitez en savoir plus sur les modalités d'intégration ?

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches auprès de la DRH ?

Contactez-nous.

## Revalorisation des Chèques Déjeuner



FO Métropole et FO Municipaux de Toulouse ont écrit à M. Le Maire le 12 septembre dernier pour demander la revalorisation de la valeur faciale du Chèque Déjeuner dont bénéficient les agents de nos deux collectivités.

**Rappel :** le montant (7,20€) est indexé sur le point d'indice ; la récente « revalorisation » (3cts brut !!) du point d'indice doit donc entraîner la revalorisation du Chèque Déjeuner. C'est précisément ce que nous avons demandé dans notre courrier, en insistant sur la réactivité de l'Administration face à cette demande légitime.

Le courrier est disponible sur notre site internet - rubrique Actions

## Un nouveau Directeur à la Police Municipale



Fraîchement arrivé en août, **Jean-Christophe MONNERIE** n'a pas tardé à rencontrer FO, seul syndicat représentatif à la PM. Dans ce long entretien accordé exclusivement à notre organisation, l'ensemble de nos délégués ainsi que 2 permanents du syndicat, soit 11 représentants FO, ont pu participer à une discussion franche, sans langue de bois.

L'ensemble des sujets ont été abordés et FO salue la considération du nouveau directeur de la Police Municipale à l'égard des agents, qui semble bien prendre la mesure de l'enjeu.

De bon augure pour la suite...

## EN DIRECT DES SERVICES

**Nicolas ROMERO**

Brigadier Chef Principal  
Police Municipale



Date d'entrée  
dans la collectivité : 2006

Missions :

- Surveillance de la voie publique, des biens et des personnes
- Surveillance des zones très fréquentées

« En tant que délégué FO, j'ai à cœur d'informer et d'aider mes collègues afin qu'ils puissent réaliser leur métier dans les meilleures conditions. Nous sommes très souvent sous pression, donnons beaucoup de nous-mêmes, mais il faut savoir aussi se faire entendre. Nous ne sommes pas des robots ! »

## + DE SERVICES

sur

[fo-municipauxtoulouse.com](http://fo-municipauxtoulouse.com)

Le syndicat FO Municipaux de Toulouse œuvre quotidiennement au service des agents. Pour aller encore plus loin, nous mettons en place un service d'accompagnement dans vos démarches administratives (CV, rédaction de courriers, conseils pour les entretiens...).

Plus d'info sur notre site

[fo-municipauxtoulouse.com](http://fo-municipauxtoulouse.com)

## Le syndicalisme aujourd'hui

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Emploi, formation professionnelle, protection sociale, convention collective, statut... toutes ces questions sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour être efficace, il faut être informé, et il faut s'organiser, parce que c'est unis que l'on peut se faire entendre et respecter.

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines :

**le Code du travail, la Sécurité sociale, l'Enseignement et les Services publics.**

Alors pour les défendre, pour se défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, pour plus de solidarité, prenez votre avenir en main !

Avec ses Unions départementales et ses Fédérations nationales, **Force Ouvrière** est partout à vos côtés.

FO : des femmes et des hommes libres dans un syndicat libre.  
Bienvenue à Force ouvrière.

**ADHEREZ !**

Amicalement,  
Jean-Claude MAILLY  
Secrétaire général FO



**FO**  
TOULOUSE

Syndicat **Force Ouvrière**  
Municipaux de Toulouse



**05.61.22.24.41**



[fo.municipaux@wanadoo.fr](mailto:fo.municipaux@wanadoo.fr)



4 avenue du Château d'Eau  
31300 TOULOUSE



Ligne A - St Cyprien